



CONSEIL GENERAL

Législature 2021-2024

22^{ème} séance

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL

Jeudi 5 décembre 2024
Auditoire de Vigner

Présidence : M. Yann Chalon

Secrétariat : M. Nicolas Droz

Table des matières :

1.	Appel	Page	3
2.	Procès-verbal de la séance du 7 novembre 2024	Page	3
3.	Bilan de législature 2021-2024	Page	3
4.	Communications du Conseil communal	Pages	3 – 12
5.	Motions et propositions	Page	12
6.	Interpellations et questions	Pages	12 – 13

Date	Statut	Commentaires
05.12.2024	Version provisoire pour approbation	
20.12.2024	Version définitive	

Le Président

La 22^{ème} séance du Conseil général de cette législature est ouverte et vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue. J'ai le plaisir de saluer les représentants de la presse que je remercie d'être venus.

Le Conseil général a été convoqué dans le délai réglementaire et a reçu l'ordre du jour. Le Président rappelle l'art. 41 al. 1 du règlement général de la commune selon lequel un membre du Conseil général empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance, par écrit, auprès du président, copie à l'administration. On ne se fait pas excuser lors de l'appel.

1. Appel

Le Président donne la parole à M, Nicolas Droz, secrétaire, qu'il remercie d'ores et déjà de son travail.

Présent·e·s : 25

Excusé·e·s : MM. Abraham Doblado, William Ducret
Mme Elise Ianni

Absent·e·s : MM. Georges Bertoni, Jean-Maurice Ducommun, Ramadan Nrecaj
Mme Ivana Marti

Suppléant·e·s : MM. Julien Boureau, Matthias Imboden

Le Président annonce que le quorum est atteint et que le Conseil général siège valablement. La majorité absolue est à 13.

L'ordre du jour n'appelant pas de remarque, **le Président** le considère comme accepté.

Il rappelle également que les textes doivent être transmis à Mme Nadia Cutro (nadia.cutro@ne.ch), ceci le plus tôt possible après la séance. Il demande également de passer vers M. Yves Ehret afin de récupérer les jetons de présences.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2024

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Bilan de la législature 2021-2024

M. Marc Renaud (CC)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

En début de semaine, vous avez reçu sur la plateforme Echo le bilan de législature. Ce document contient les actions menées ainsi que quelques thèmes transversaux que nous avons souhaité faire émerger de cette législature. Ce rapport est loin d'être parfait sur la forme et sur le fond, mais il a le mérite de refléter relativement fidèlement la cuvée 2021-2024 du Conseil communal.

Cette prise de parole est surtout l'occasion de remercier celles et ceux qui nous ont permis de mener une action politique.

J'espère aussi que la commission de la jeunesse que nous avons créée ici, qui a bien fonctionné au début, qui a eu un peu tendance à baisser vers la fin, qu'elle soit reprise dans l'Athéna, et voir aussi que... Je me réjouis en fait de cette législature de l'Athéna. On va voir ce que ça nous donne. Soyez aussi rassurés, il n'y a pas de saint-blaisois au conseil communal, mais par exemple, pour l'instant, la commission Finances et gestion, il y a quand même 4 saint-blaisois, 1 sur 7, donc c'est quand même pas mal.

Voilà. Et puis je terminerai comme d'habitude dans mes interventions par des annonces. Il y a le calendrier de l'Avent tout au long du mois de décembre, dont le 10, c'est à la commune de Saint-Blaise, et le 3 février se fêtera, elle est en train de le préparer.

Je rejoindrai le 3 février, d'ailleurs. Ça sera le 31 janvier, le 1er février pour la fête, et bien sûr le 3 février pour la fête des majorants. Merci à vous, et bonne suite de soirée.

M. Alain Jeanneret (CC)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Ce n'est pas que j'ai rien à dire, j'ai énormément de choses à dire, mais ce n'était pas le lieu. Challenge par Pierre Schmid, effectivement, ça serait ingrat de ma part de passer ce dernier Conseil général sans remercier sincèrement toutes les personnes qui ont été annoncées jusqu'à présent, mes collègues du Conseil communal, le Conseil général, l'administration, la population de Saint-Blaise.

Pour moi, il y a beaucoup de dictons qui parlent de politique. Il y en a deux qui me parlent, qui me parlent beaucoup. Le premier, c'est « servir et disparaître », et le deuxième, c'est « on ne peut rien faire tout seul », c'est-à-dire qu'il faut toujours avoir un consensus pour avancer les projets.

C'est d'autant plus vrai dans un collège où les opinions ne sont pas toujours les mêmes, bien qu'elles ne soient pas très divergentes, et que l'intérêt commun a toujours, presque toujours, il a toujours prévalu sur les querelles de personnes ou sur les aspects politiques. Donc, les projets que nous avons tous réussi à mener, c'est toujours avec un consensus au sein du Conseil communal et avec le législatif. Et ça, c'est une chose importante.

« Servir et disparaître », la disparition entre Saint-Blaise et Laténa pour un Conseil communal, c'est plutôt un fondu enchaîné. Ça date depuis le mois d'avril, ça finira le 31 décembre. C'est un petit peu long, ça reste enrichissant. Et les souvenirs, comme je l'ai dit, il y aurait des milliers de choses à dire. Marc Renaud a parlé d'enrichissement. C'est vrai que c'est un enrichissement incroyable.

C'est une expérience extraordinaire, au niveau personnel, au niveau général. Ce soir, comme diraient les Suisses allemands, j'ai un œil qui pleure et un œil qui rit. L'œil qui pleure, c'est que j'en aurais bien pris encore quelques doses. Il faut quand même arrêter un moment. Et l'œil qui rit, c'est que la vie continue, évidemment. Il y a beaucoup de choses à faire et je me réjouis de continuer.

Et je vous souhaite à tous, quoi que vous fassiez, où que vous alliez, de pouvoir continuer l'aventure politique, sous les meilleurs auspices. Merci encore à tout le monde.

M. Claude Guinand (CC)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Je rejoins au remerciement de mes collègues, mais je tenais tout particulièrement à remercier l'administration communale dans son ensemble. Parce que c'était des appuis très forts au Conseil communal. Et sans l'administration, nous ne serions rien, nous ne ferions rien.

Merci beaucoup, en tout cas, à l'administration. 12 ans au Conseil général, 12 ans au Conseil communal. Ça va me faire drôle de commencer l'année 2025 sans politique.

Mais enfin, on va s'y faire. On va s'en remettre. Et puis je souhaite bien de la chance à ceux qui continuent.

Bien du succès à ceux qui continuent. Vous n'êtes pas très nombreux ici autour de la table, dans la salle. Mais continuez de défendre les intérêts et de Laténa, mais surtout de Saint-Blaise.

M. Roland Canonica (CC)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Je vais être très, très bref. Ce qui va me manquer, c'est les relations sociales. J'ai beaucoup apprécié de vous connaître.

J'ai beaucoup apprécié également d'apprendre énormément, ce qu'on peut apprendre à tout âge. Merci.

M. Claude Guinand (CC)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

J'ai juste oublié un fait important, l'inauguration du Temple. Vous avez toutes et tous reçu l'invitation.

Je vous le répète, le 18 décembre, à 17h, aura lieu l'inauguration du Temple. Venez admirer le travail qui a été fait par les différents artisans sur votre présence, pour celles et ceux qui pourront venir. Merci.

Prises de parole par les groupes.

M. Olivier Blanchoud (PS)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Il y aurait tant de remerciements à faire apparaître dans ce moment qui nous fait vivre une forme de générique de fin d'une super production. Que chaque personne qui d'une manière ou d'une autre aura apporté sa part à l'édifice trouve ici notre reconnaissance.

Le groupe socialiste s'est réuni ce lundi 5 décembre pour se pencher sur.... Son rapport avec les années écoulées.

L'occasion pour nous de feuilleter nos mémoires et d'y retrouver quelques pages mémorables, un coup d'œil dans le rétro en quelque sorte. Y apparaissent nombre de sujets de satisfaction, d'épisodes épiques, et surtout de projets de structure qui ont nécessités l'énergie de la mise en mouvement pour que aujourd'hui, ils nous apparaissent comme étant évidents.

Nous y relisons aussi l'histoire d'un groupe qui a toujours vécu en tant que minorité. Être minoritaire nous a enseigné de manière, on ne peut plus pratique, la différence entre le désaccord

et le conflit. Des désaccords, il y en a eu plusieurs, et pour qui est d'accord de les vivre, le conflit devient superflu, inutile, voir insignifiant dans la poursuite de la vie que nous partageons dans le village.

C'est aussi un groupe qui depuis plusieurs décennies, législature après législature, est représenté séance après séance par ses élus et élu. C'est qu'il s'agissait de répondre à une confiance accordée par des citoyens à des citoyens, ce qui de fait leur confère une responsabilité, un devoir. Cette responsabilité traduite en acte par un taux d'occupation des sièges du groupe socialiste attribués, un taux d'occupation à faire pâlir de jalousie la Swissair des années 80, (avec même ce soir un léger overbooking). Raison pour laquelle il nous est important d'observer que ce soir encore, chaque siège est occupé, pour l'ultime Conseil général de la commune de Saint-Blaise, et ce avec ou sans fondue.

Après s'être remémoré des faits, nous aimerions aussi parler de ce qui nous a animés. Philosophons un peu... Si la déontologie regroupe l'ensemble des règles et des devoirs régissant une profession, c'est le « ce qu'il convient de faire », c'est un peu notre règlement communal, ce qui nous aura inspiré tout au long de ces années nous semble plus grand. L'implication du groupe socialiste au cours des années nous apparaît comme ayant été guidée par les éthiques du respect, de la justice. L'éthique, c'est le code moral qui détermine la manière dont les employés doivent se comporter envers leurs collègues, leurs supérieurs et leurs clients. Pour nous et autrement dit, c'est la manière dont les élus se comportent envers leurs collègues et les électeurs, envers l'institution démocratique mise en place.

En refermant notre cahier de souvenir, en lâchant du regard notre rétroviseur, en regardant l'avenir de la nouvelle commune se profiler, nous souhaitons à nos nouveaux élus de la nouvelle commune de Laténa entamer leur engagement avec la motivation du sportif sélectionné pour participer au match qui se présente à lui. En étant présent, engagé, respectueux des règles du jeu.

M. Nicolas Bornand (PLR)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Quelques mots de ma part, en ma qualité de chef du groupe PLR à l'occasion de cette dernière séance du CG, de la fin de la législature qui met un terme définitif à notre activité d'autorité législative saint-blaïsoise. Le rideau tombe, mais pour mieux s'ouvrir sur la commune de Laténa.

Je ne ferai pas un long discours, notre président, avec ses qualités reconnues d'écriture et de prose, saura certainement vous embarquer dans un autre monde.

Tout d'abord, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à chacun d'entre vous, membres du groupe PLR, vous membres des autres partis politiques et vous autorités exécutives, pour votre dévouement et l'ensemble de vos activités accomplies au sein des commissions. Les débats ont su rester courtois, bien que parfois vif et vivifiant. Il a su régner ces principes du partage d'idées, des compromis et d'engagement pour la cause publique, principes tant enviés par les politiques de nos pays voisins.

Permettons-nous de nous lancer des fleurs, en cette soirée spéciale. Oui, nous avons tous œuvré pour St-Blaise. C'est grâce à nos prédécesseurs, certes, mais également grâce à nous que de beaux projets se sont réalisés et que d'autres sont en cours de réalisation, voire mêmes actés.

St-Blaise est un village admiré loin à la ronde et dans le lequel on y vit bien. Que cela puisse perdurer ! Le témoin est remis aux autorités de Laténa avec tous nos vœux de succès.

Je tiens également à remercier l'administration pour son énorme travail pour la commune. Un grand merci à notre administrateur qui a toujours été présent et qui a toujours répondu aux questions soudaines dans des délais fort courts.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et me réjouis de vous recroiser à Saint-Blaise.

M. Lionel Giron (PS)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Si notre village est attrayant comme cela est relevé fréquemment dans la presse ses derniers temps, c'est bien sûr pour la beauté de son vieux centre, son emblématique temple fraîchement rénové, ses magnifiques rives lacustres, ses vignobles généreux et sa forêt enchantée.

C'est peut-être surtout pour quelque chose de moins visible, en tout cas de l'extérieur. Et le groupe PS fait ici référence au capital social dont bénéficie notre village.

Cette intensité du vivre ensemble on la perçoit à la simple traversée du village où l'on croise forcément une connaissance ou des amis avec qui partager quelques mots. Et cette intensité on la perçoit aussi lors des grands événements comme la 3 février ou les fêtes organisées par les différentes sociétés et associations du village.

La puissance de ce vivre ensemble est certainement un atout de grande valeur et quelque chose qu'il nous faut chérir. C'est l'une des valeurs que le groupe PS s'est particulièrement attaché à cultiver tout au long des législatures successives. Et concrètement, ce vivre ensemble a pris une consistance particulière lorsqu'il s'est agi de traiter des sujets d'importance pour notre commune.

Notre groupe souhaite particulièrement rappeler à l'assemblée ce soir quelques-uns des hauts faits des législatures passées, y compris cette dernière. Le sujet de l'accueil de la petite enfance, par exemple, a donné lieu à d'intenses discussions et a finalement pu déboucher sur la création d'un accueil parascolaire, ce qui a ouvert la voie à une meilleure prise en charge des enfants dont les parents travaillent. Saint-Blaise peut même se targuer aujourd'hui d'avoir 2 structures d'accueil.

Mais c'est aussi la présence du guichet social (accessible aux PMR), la systématisation de l'accueil des nouveaux habitants, et la volonté du conseil communal d'aller au contact avec la population, de créer du lien avec ses habitants que le groupe PS souhaite souligner et rappeler à tous ce soir.

Que ce soit pour le PAL, ou les cloches, le recours à l'organisation d'ateliers participatifs a en effet permis de réunir des habitants afin d'échanger des points de vue, des aspirations et finalement trouver des options ou des solutions qui conviennent à tous.

A n'en pas douter, cette force du vivre ensemble est une contribution que Saint-Blaise, que tous les Saint-Blaisois.es amènent dans l'escarcelle de Laténa.

Le Président annonce l'arrivée de M. Bourreau, la majorité absolue passe à 14.

M. Charles Constantin (PLR)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Nous vivons un moment historique. C'est la dernière séance du Conseil général de Saint-Blaise. Pour m'exprimer à cette tribune, j'ai opté pour un message d'avenir. Je vais prononcer une ode à Saint-Blaise et au Canton de Neuchâtel. Je vais vous faire entrer dans l'intimité familiale et partager un moment avec nos deux enfants en 2016, juste après le refus de la deuxième fusion et juste avant les élections communales. Imaginez le décor. C'est un dimanche à midi. Nous avons terminé notre repas. Nous sommes à table. Je savoure une abricotine alors que les enfants finissent leurs glaces et que mon épouse tire un café. Débute une discussion entre Baptiste 7 ans, Camille 11 ans et votre serviteur 50 ans. Je ne les faisais pas alors... mais j'avais bel et bien 50 ans.

- Baptiste** *Alors Papa, tu veux repartir pour un tour ? Qu'est-ce qui te motive à le faire ?*
- Charles** *Le 23 octobre, en cas d'élection, ce sera ma deuxième législature. Comme le vin, je compte me bonifier et tendre vers la maturité.*
- Camille** ***Mais la politique, ça prend du temps ? Ne voudrais-tu pas plutôt faire du basket, du foot ou de la gymnastique ?***
- Charles** *J'y songe surtout lorsque je consulte mon poids... Alors j'évite la balance. Un jour, un cousin m'a dit : « Ceux qui ne s'intéressent pas à la politique ne savent pas la chance qu'ils ont ! ». Donc, je suis un peu un malchanceux. Blague à part, participer à la vie communale me motive. On s'ouvre de nouveaux horizons, on s'investit pour la chose publique et on fait la connaissance d'autres personnes.*
- Baptiste** ***Mais qu'est-ce que tu fais au Conseil général, les jeudis soir ?***
- Charles** *Baptiste, je te réponds par une autre question, comme les vrais politiciens que nous voyons sur TF1. Pourquoi aimes-tu Saint-Blaise ?*
- Baptiste** ***Moi, j'aime faire du foot avec les juniors F et avec Flavio, à la récréation. Et puis j'aime bien mes copains de classe.***
- Charles** *Baptiste ! Réjouis-toi, dans quelques mois, tu pourras te changer et préparer tes rencontres au sommet dans les vestiaires flambant neufs des Fourches. Et ces vestiaires, c'est la commune qui les fait construire et qui les paie. Et c'est au Conseil général que la décision de construire ces vestiaires s'est prise. Enfin, Baptiste, quand tu auras 10 ans, tu auras une toute nouvelle école avec une salle de gymnastique hyper-belle. Les douches, tu pourras les prendre dans les vestiaires de la salle de gym. Et dans ta salle de classe, apprendre sera super chouette. Et c'est aussi au Conseil général que l'on prendra la décision de construire cette nouvelle école. Et toi Camille qu'est-ce que tu aimes à Saint-Blaise ?*
- Camille** ***Moi j'aime courir le long des rives et savourer une glace à la buvette du port. Et j'adore l'ambiance de la fête du 3 février. J'apprécie enfin les camps de ski en Valais et surtout la disco le jeudi soir.***
- Charles** *Entretenir et rendre vivant le port de Saint-Blaise, tondre le gazon de la plage, dégager les chemins piétonniers, c'est aussi la Commune qui s'en occupe. Au Conseil général, on peut faire des propositions pour améliorer les points qui ne jouent pas, voire pour introduire de nouveaux services. Pour la célébration du 3 février, la fête de Saint-Blaise, la Commune et un comité travaillent pour que cette fête soit une réussite : mise à disposition de la salle du Vigner, apéritif, cadeaux à ceux qui obtiennent leur majorité, sécurité pendant la fête.... La Commune contribue donc à cette célébration. Les camps de ski, c'est aussi une prestation qui n'existe pas dans toutes les communes. Saint-Blaise fait chaque année le choix de financer une partie du camp de ski, c'est-à-dire que nous et les parents de tes autres copains de classe devrions payer beaucoup plus pour que vous puissiez aller skier en Valais.*
- Baptiste** ***Mais où Saint-Blaise trouve l'argent pour payer toutes ces choses ?***
- Charles** *Et bien c'est maman et papa, au travers des impôts et des taxes. Rien ne tombe du ciel. Et, justement au Conseil général, on est attentif au fait que l'argent versé par les citoyens de Saint-Blaise à la Commune soit le mieux géré possible pour proposer des services de qualité (électricité pour le natel, eau pour le sirop ou le bain mousse, telereseau pour Cartoon Network, évacuation des emballages de vos Stimorol...).*

Monsieur le Président, Messieurs les Conseillers communaux, Chers collègues.

C'est avec une réelle émotion que je viens de lire ce dialogue. Il explique en partie mon engagement politique. En ce moment je pense très fort à mon Papa qui me regarde de là-haut et qui ne croyait pas ses oreilles lorsque je lui appris le 13 mai 2012 que j'avais été élu au Conseil général de Saint-Blaise. Mon papa faisait partie d'une génération qui pensait qu'un ressortissant du Val de Bagnes ne pouvait pas être élu dans notre village Saint-Léonard... alors imaginez un Valaisan élu dans le Canton de Neuchâtel... ou un Léonardin élu à Saint-Blaise. Ça dépassait totalement son entendement.

Chers amis,

La politique m'a ouvert des portes.

- Sur le plan relationnel : j'ai fait la connaissance d'autres Saint-Blaisois au sein du PLR, mais aussi au-delà de notre fraction politique. Il y a de belles personnalités. S'il y en a une que j'aimerais citer quitte à froisser d'autres que je pourrais mentionner, c'est bel et bien Claude Zweiacker, le vaillant chroniqueur, que je connais depuis 2012 et au contact duquel je me sens minuscule.
- Sur le plan de mon développement personnel : les rapports présentés par les uns et les autres à la tribune me scotchent. Nous sommes gâtés à Saint-Blaise ! Il y a du level ! En fonction de la sensibilité politique, pour un même objet et pour une même position, les nuances, le ton et les mots changent. C'est juste exquis. Autre aspect : **ICI**, on apprend à rapporter, à argumenter, à débattre, à respecter son adversaire, à faire des time-out, à décider... mais aussi à suivre un certain formalisme dans le déroulement d'une séance. Ce sont des expériences extrêmement précieuses pour des séances à mener dans un cadre professionnel ou associatif. C'est à valoriser !
- Sur le plan social : je suis devenu plus Saint-Blaisois en étant Conseiller général. **Saint-Blaise gravé dans mon cœur...** c'est encore plus vrai aux Mascarades, à la foire, mais surtout à la 3 février
- Et même sur le plan professionnel. Je vous fais une confidence en live. J'ai été engagé à la CNCI en 2013, quelques mois après mon élection au Conseil général. Dans le processus de sélection, j'étais un mouton à 3 pattes et demi... Je remplissais notamment une case portant sur l'intérêt pour la chose publique et les affaires politiques. Grâce à mon entrée dans l'hémicycle Saint-Blaisois, je pouvais prouver que je m'intéressais concrètement à la chose publique et aux affaires politiques.

Chers amis,

Ma présence dans cet hémicycle, **comme la vôtre d'ailleurs**, tient à la Constitution neuchâteloise et à son article 95 où il est écrit que « Chaque commune a un Conseil général, qui est l'autorité législative, et un Conseil communal, qui est l'autorité exécutive .» Sans cet article eût-il été possible **pour vous et pour moi** de faire de la politique à Saint-Blaise, de découvrir le fonctionnement d'un Parlement et de Commissions, de participer à des campagnes politiques ? Poser la question c'est y répondre.

J'aime le raconter à qui veut l'entendre. Le Canton de Neuchâtel est le seul avec celui de Genève à prévoir un tel article. Ce dernier permet à des citoyens d'ici ou d'ailleurs, à des jeunes comme à des seniors, à des cadres comme à des subalternes, à des extravertis comme à des introvertis, à des ambitieux comme à des humbles de faire de la politique à l'échelon communal. Cet article constitutionnel permet de former de futurs députés au Grand Conseil ou des parlementaires fédéraux. Cet article permet de dénicher les Conseillers communaux, les Conseillers d'Etat et les Conseillers fédéraux de demain. Vous pensez que j'exagère !? Alors sortez votre smartphone, votre iPhone. Sélectionnez Google, tapez « Didier Burkhalter/CV/Conseiller général »... et vous lirez alors : « 1988 - 1990 Conseiller général (législatif) à Hauterive / NE » !

Monsieur le Président, Messieurs les Conseillers communaux, Chers collègues

Avant de remercier et de pleurer la commune politique de Saint-Blaise, rendons hommage au système démocratique neuchâtelois qui nous a donné l'opportunité et le privilège de devenir des acteurs politiques.

Pour sécher nos larmes, si Freddy Mercury était à l'Auditoire de Vigner ce soir pour un concert acoustique, il chanterait : « **Avec Laténa, the show must go on** »

Mme Nathalie Müller (PS)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Depuis sa fondation il y a plus de 1000 ans, notre village a beaucoup changé, forcément. Et même si avec un telle perspective temporelle, nous ne pouvons qu'être modestes quant à notre contribution à son développement.

Il n'en reste pas moins que ces dernières années, notre village a beaucoup changé sous l'impulsion du conseil communal et du conseil général. C'est une fierté pour le groupe socialiste de se reconnaître une part de responsabilité et une contribution importante dans la transformation du village.

En effet, si Saint Blaise a aujourd'hui ses « 4 fantastiques » c'est grâce à un engagement fort et constant du groupe socialiste pour mettre sur les rails un processus qui avait mal démarré. Cela aurait pu conduire à la construction au cœur de notre village d'une école qui n'aurait été ni à la hauteur des ambitions que nous avons pour nos enfants, ni à la hauteur de la valeur architecturale du lieu. A la place, nous avons un collège moderne et attractif résultat d'une rénovation bien menée et de nouvelles constructions qui ont naturellement trouvé leur place sur le site. La portée de la rénovation et de l'extension du collège va d'ailleurs bien au-delà de l'éducation des enfants, puisqu'alors que le temps de l'enfance est bien loin pour une majorité d'entre nous, nous profitons tous de cette infrastructure exemplaire en tenant nos séances du conseil général dans cette belle salle.

Pour revenir à ce qui a été dit sur le vivre ensemble, la récente soirée/concert organisée en faveur du NFT dans cette même salle compte déjà parmi les événements mémorables du lieu.

Au-delà de ce projet emblématique, il y en a eu beaucoup d'autres dans lesquels le groupe socialiste s'est toujours engagé avec la même intensité, la constance et la persévérance nécessaires à ces grands travaux. Que ce soit la transformation du cœur de village en zone de rencontre, les multiples chantiers de maintenance (eau, électricité, éclairage public), et d'embellissement (comme l'enfouissement des câbles électrique sur la route de la Maigroge) le raccordement au chauffage à distance de la raffinerie de Cressier avec le groupe E, ou plus récemment la révision du PAL, le groupe socialiste a toujours répondu présent.

Avec la soumission du PAL comme « dernier acte d'urbanisme » de la commune de Saint Blaise, le groupe PS réaffirme une fois encore sa fierté et sa satisfaction d'avoir contribué à un processus qui inscrit notre territoire dans l'avenir tout en cultivant son héritage millénaire. Nous avons aujourd'hui un outil d'aménagement du territoire qui assurera à Saint Blaise la poursuite de son développement, durablement.

Mme Paola Attinger-Carmagnola (PS)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

C'est le 26 septembre 1999 que Saint-Blaise a inauguré son centre du village en zone mixte, appelée ensuite zone de rencontre, avec une vitesse limitée à 20 km/h. C'était une nouveauté presque absolue en Suisse.

Saint-Blaise était en effet la deuxième commune à se lancer dans l'aventure, après Berthoud - Burgdorf, dans le canton de Berne.

Dès le 1er janvier 2002, la zone mixte de Saint-Blaise a pu quitter son statut de projet-pilote pour devenir définitive. Après ce 1^{er} mouvement visionnaire, et les marquages rouges au sol qui l'accompagnaient, calme plat. Le Conseil communal d'alors considérait que l'essentiel était fait.

Tout au plus mettait-il au budget 2003, CHF 100'000.00 pour des aménagements définitifs. Le groupe socialiste n'a alors cessé d'intervenir au Conseil général et en commissions sur cet objet et, comme par cercles concentriques partant du centre du village, sur les mesures de modération de trafic dans les autres quartiers de notre commune.

Interpellation, questions, interventions diverses. À plusieurs du groupe PS, nous sommes même allés à Berthoud voir de nos propres yeux comment était sa zone de rencontre et les aménagements en marge de celle-ci.

Nous en sommes rentrés émerveillés mais surtout convaincus que le travail était loin d'être accompli chez nous. Progressivement, des études ont été lancées mais les temps ont été longs. Encore et encore nous sommes revenus en redisant l'importance de ce thème. Le Conseil communal a été maintes fois interpellé sur la question. Mais sa réponse ne variait pas : d'autres chantiers accaparaient l'Exécutif.

La suite de l'histoire nous la connaissons : le centre du village a reçu de vrais aménagements, non sans quelques péripéties techniques et financières. Ce centre est enfin redevenu un espace que se partagent toutes et tous les habitants, quel que soit leur mode de transport.

Mais surtout, par cercles concentriques, le mouvement a pris de l'ampleur. La modération ou tranquillisation des axes routiers est devenue une évidence pas qu'au centre du village et pas que pour le groupe socialiste. Nous ne sommes pas retournés à Berthoud mais cette commune consacre tout un chapitre de son site internet à la modération de trafic. Elle affirme avec fierté que 90% de ses quartiers ont eu droit à des mesures qui permettent aux personnes de tout âge de se déplacer en sécurité dans des rues aménagées pour toutes et tous.

Cela nous confirme dans notre vision d'il y a plus de 20 ans que tout part du centre et qu'une fois que le mouvement est lancé, cela ne s'arrête plus. C'est là tout le bien que nous souhaitons ce soir à Saint-Blaise et à Laténa !

Mme Jean Claude Berger (PS)

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

*Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,*

Lors de nos échanges dans notre groupe, ce dernier lundi, nous avons également eu quelques réflexions sur comment la politique ou la manière de s'engager, d'habiter une fonction politique avait changé. Je terminerai ce soir ma 9ème législature, donc, cela fait 36 ans, soit depuis 1988, sans interruption que je siége au Conseil général de Saint-Blaise. Cela m'a permis de vivre, par exemple, deux rénovations de l'Hôtel communal...

Rassurez-vous, il ne s'agit pas de faire un bilan pour que je vous dise que c'était mieux avant. Mais que c'est différent, qu'il y a des évolutions, bref, qu'il y a de la vie, et que, comme les enzymes, nous sommes capables de nous transformer pour nous adapter

Pour illustrer ce changement, de la vie politique en 1988, il y avait une majorité de personnes très engagées dans différentes activités pour le village, ce qui est heureusement encore le cas aujourd'hui. Il y avait aussi des familles « villageoises » dont c'était une forme de tradition que de s'engager en politique. Il n'y avait que peu de pendulaires. Une jolie remarque que j'avais entendu, quand il y a eu des regroupements de pompiers, car, avec les années, de moins en moins d'hommes travaillaient à Saint-Blaise et ses environs, ne permettant plus de garantir les missions efficacement. La remarque était celle-ci, concernant l'achat d'une nouvelle grande échelle. Jean-Claude, est-ce que tu crois que les pompiers de Marin viendront un jour nous prêter leur grande échelle ? Jamais de la vie. Ces propos étaient tenus par un pompier très engagé de notre commune, qui faisant également de la politique. Oui, les temps changent...

Aujourd'hui, nos activités professionnelles sont devenues plus denses, c'est plus difficile de

dégager du temps pour la chose politique et ses à-côtés. Par exemple, chaque année, il y avait la sortie du Conseil général, sur des thématiques communales ou régionales. Par exemple, visiter avec le fontainier, les différents réservoirs d'eau sur notre commune et les aspects techniques pour garantir sa qualité. Il n'y avait que très peu d'absent-e-s lors de ces sorties, et nous partagions toujours un repas-grillade qui permettait de faire connaissance autrement des Conseillers et Conseillères générales des différents groupes politiques. Cela permettait de casser certains a priori ou catalogages, de modifier aussi nos points de vue sur quelques sujets.

Alors, pour la suite, et là je pense aux nouvelles autorités politiques de Laténa, qui doivent se mettre à penser et développer des projets. J'aime bien cette définition que le projet trouve l'origine de son sens en regardant un peu le passé pour mieux se projeter dans l'avenir. Soit de trouver un socle assez solide, pour que cette assise aussi stable que possible, permette le « déséquilibre » en lien avec le ou les changements nécessaires.

Aller à la rencontre de l'Autre reste ce qu'il y a eu de plus enrichissant dans notre engagement en politique et c'est ce qui en a fait la beauté pour chacune et chacun de nous, qui avons ainsi donné du temps et de l'énergie, pour les citoyennes et les citoyens de notre commune. Nous croyons pouvoir dire que ce fût un honneur d'y avoir participé.

Le Président annonce l'arrivée de Monsieur Ambigapathy nous a rejoint, la majorité ne change pas (19h53).

5. Motions et proposition

Pas de prise de parole.

6. Interpellations et questions

Pas de prise de parole.

Le Président explique qu'une photo de l'entier du Conseil général est prévue. Ensuite, la fondue sera servie. Il rappelle également que les jetons de présences sont à retirer auprès de M. Yves Ehret.

Le Président :

Nous voilà arrivés au terme de cette séance, la dernière du Conseil général de la commune de Saint-Blaise.

Ce Conseil général a été le théâtre d'échanges d'idées, parfois d'oppositions franches, mais toujours dans un esprit constructif et avec une finalité commune : le bien-être de nos concitoyens.

A la fin de sa présidence, Madame Giron me souhaitait d'éprouver autant de plaisir qu'elle dans cette fonction. J'ai effectivement eu beaucoup de plaisir à exercer cette charge et je vous remercie pour la confiance témoignée.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous, membres du Conseil général, pour votre engagement, votre travail et votre passion. Siéger dans une assemblée comme la nôtre est une responsabilité qui demande du temps, de l'énergie et de la réflexion. Vous avez honoré cette fonction avec dignité.

Merci également au conseil communal et un merci particulier à notre administrateur et aux membres de l'administration communale, qui ont toujours œuvré avec dévouement pour concrétiser les décisions prises ici. Leur rôle a été essentiel, surtout dans cette période de transition vers la fusion.

Je veux aussi adresser un hommage respectueux à toutes celles et ceux qui, au fil des décennies, ont contribué à faire vivre notre Conseil général et à construire l'histoire de notre commune, comme Claude Zweiacker, présent ce soir, et avec qui j'ai siégé dans cet hémicycle à mes débuts.

Même si cette institution s'éteint ce soir, l'âme de notre commune continuera à vivre dans la nouvelle entité fusionnée. Je suis confiant que la coopération entre les différentes anciennes communes permettra de construire un avenir harmonieux et dynamique pour tous nos habitants.

Voilà, je crois que J'ai assez parlé... je vous remercie de votre attention et de votre engagement et je passe le flambeau, si je puis dire, à Monsieur Constantin, premier président du Conseil général de Laténa et avec qui j'ai commencé la politique à Saint-Blaise il y a quelques années en 2012.

Le Président clôt la séance, il est 19h57.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président

Le secrétaire

Yann Chalon



Nicolas Droz

